

## Lausanne

# Telme doit cesser son aide psychologique aux jeunes



**Soutien**  
Le directeur de Telme, Serge Pochon, en consultation. Les entretiens avec les jeunes adultes ont fortement augmenté.

PATRICK MARTIN

Les aides publiques sont coupées, le centre fermera ses portes au début de l'an prochain. Un renouveau, qui s'appuierait sur des fonds d'origine privée, est à l'étude

**Philippe Maspoli**

C'est bientôt Noël. En détresse psychologique, une jeune fille de 18 ans, en conflit avec ses parents et mise à la porte de chez elle, a besoin d'une aide d'urgence. Livrée à elle-même, en quête de conseils pour gérer des relations tendues avec sa famille, elle trouve de l'aide auprès de l'équipe de psychologues de l'association Telme, à Lausanne. Le rendez-vous est pris rapidement, le coût d'une consultation se monte à 15 fr. pour un jeune adulte. La situation de la jeune fille évoluera sans doute favorablement avant les Fêtes.

**Licenciements pour février**

Mais les cinq psychologues et l'assistante administrative de Telme vont recevoir, en guise de cadeau de Noël, un licenciement pour février. Le Service de protection de la jeunesse du canton de Vaud (SPJ) renonce en effet à verser son soutien annuel de 115 000 fr. La Ville de Lausanne, de son côté, ne renouvellera pas sa subvention de 100 000 fr. Une demande d'appui financier adressée à l'État de Vaud s'est heurtée à un refus après plusieurs mois d'attente. Le SPJ verse quand même 60 000 fr. et la capitale vaudoise 40 000 fr. afin de per-

mettre à Telme de terminer ses activités en payant les salaires dans le respect des contrats de travail. «Heureusement, nous tenons le coup. L'équipe est soudée», déclare le directeur, Serge Pochon.

Pour ces professionnels, la situation est d'autant plus incompréhensible que Telme a démontré ces derniers temps son utilité auprès des 18-30 ans déroutés par la complexité croissante de l'entrée dans la vie d'adulte (*lire ci-dessous*). L'association semble faire les frais de son évolution. Elle a été créée à l'origine en 1982 par Terre des hommes, à l'enseigne de SOS Enfants, sous la forme d'une permanence téléphonique

destinée aux enfants et aux jeunes. En 1999, Pro Juventute a confié à Telme le mandat de répondre aux appels romands du numéro 147, au secours des jeunes en détresse. Or l'organisation suisse a décidé de reprendre ce travail à son compte dès 2018. Telme perd en conséquence un volume de 47% de ses activités ainsi que le financement qui l'accompagnait.

Dans ce contexte, l'augmentation des consultations des jeunes adultes semble démontrer que l'association lausannoise de soutien psychologique répond à un nouveau besoin. Or cette croissance est ce qu'on lui reproche. Le SPJ ne voit pas pour-

quoi il soutiendrait une association qui n'affiche que 14% de consultations de mineurs. «En comptant les rencontres avec les parents, nous arrivons à un taux de 53%», rétorque Serge Pochon. Le SPJ émet une autre critique, «la concurrence déloyale avec les psychologues installés». Un argument inacceptable pour le directeur de Telme: «Les personnes qui font appel à nos prestations n'iront en général pas ailleurs.»

Pour David Payot, municipal lausannoise responsable de l'Enfance et de la Jeunesse, Telme a perdu sa spécificité en développant ses activités auprès des 18-30 ans: «L'association a évolué vers un créneau où il existe d'autres intervenants. Cette association doit intégrer ses prestations dans le dispositif cantonal. Ce n'est en principe pas le rôle de la Ville de Lausanne de soutenir un acteur plutôt que les autres.»

L'État de Vaud, de son côté, mise sur le développement du soutien psychologique dans les gymnases et les centres de formation

professionnelle. «Mais tous les jeunes ne sont pas en formation au gymnase ou dans une école. Ceux qui le sont n'iront pas forcément en consultation psychologique par crainte de ce que leurs pairs pourraient penser d'eux», s'inquiète Serge Pochon. En fait, son équipe refuse d'être mise de côté. Elle estime qu'elle comble une lacune: «Une partie du public ne peut obtenir de suivi psychologique en raison d'un manque de moyens. L'assurance maladie rembourse les prestations d'un cabinet psychologique dirigé par un psychiatre qui est un médecin. Mais certains patients n'arrivent pas à payer les consultations de leur poche jusqu'au moment où ils ont atteint la franchise qui peut atteindre 2500 francs. C'est une faille de la LAMAL», relève Nathalie Glatz, psychologue.

**Discretion appréciée**

Telme insiste aussi sur sa discrétion: «Chez nous, il est possible de payer cash, à partir de 5 fr. pour les mineurs. Il n'y a pas de facturation au domicile des parents. C'est important en cas de tensions familiales. Nous sommes les seuls à proposer cela», souligne Noémie Jeanmonod, une autre psychologue. En outre, les délais de rendez-vous sont courts.

L'équipe de Telme ne jette donc pas l'éponge et réfléchit à des pistes afin de renaitre sous une autre forme. L'idée principale serait de trouver des donateurs privés réguliers dans le but de créer un fonds de roulement qui couvrirait les prestations. Mais sans un apport financier supplémentaire rapide, l'association ne pourra fermer en février, faute de temps pour mener une transition vers un système viable qui permettrait de relancer son activité.

## Consultations en forte augmentation

● L'association Telme doit fermer ses portes, du moins sous sa forme actuelle, alors que ses activités ont pris un essor important. En mars dernier, la publication de chiffres montrait une importante progression des consultations: «La demande a augmenté de 40% entre 2015 et 2016, à 1366 consultations familiales, en couple ou individuelles.» Au total, en 2016, en comptant les entretiens familiaux,

2500 personnes ont fait appel au service de consultations de Telme. La progression s'est poursuivie en 2017. L'association a enregistré une centaine de consultations supplémentaires, soit 8% de plus qu'en 2016. La statistique montre que les entretiens avec les jeunes adultes représentaient 46,6% de la demande en 2016. Le reste se répartit entre les mineurs venus consulter seuls (14,2%), les entretiens incluant les

parents (31,2%) et les consultations en famille (8%). Par ailleurs, Telme avait développé un service de questions anonymes et de réponses professionnelles sur son site Internet. L'association estime avoir prouvé son rôle dans le domaine de la prévention: «En encourageant les jeunes et les familles à consulter avant que la situation ne s'aggrave, le travail de Telme joue un rôle largement préventif.» **PH.M.**

## La municipale PLR de Nyon cumule les fronts chauds

**La Côte** Élue il y a dix-huit mois, Roxane Faraut Linares est aux manettes des dicastères qu'elle avait le plus décriés. Voirie, mobilité, police, la première femme cheffe des Travaux raconte ses dossiers. A-t-elle fait la révolution? Interview. **Pages 18-19**

## Un architecte élu se fait remballer sur un chantier

**Chardonne** La construction d'une maison à Chardonne fâche les autorités locales sur différents points. Elles ne vont finalement pas délivrer le permis de construire. Le hic, c'est que l'architecte du projet est lui-même municipal à Veytaux. **Page 19**



## Chexbres corrige le tir pour densifier au nord

**Urbanisme** Plus de 300 oppositions pour un plan d'affectation! La Municipalité tire les leçons d'une fronde sans précédent et propose des pistes afin d'aménager Bourg-Nord tout en tenant compte des points qui heurtent. **Page 20**